



Fédération Française du Sport Universitaire

108 avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre, France
 tél : +33 1 58 68 22 75 - fax : +33 1 46 58 12 73 - e-mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com

TENNIS PAR EQUIPES

FEUILLE DE MATCH

CR Sport U :

LILLE

FEUILLE A RENVoyer DANS
 LES 24 HEURES à
 FÉDÉRATION FRANÇAISE
 DU SPORT UNIVERSITAIRE
 COMITÉ RÉGIONAL DE LILLE
 180, Avenue Gaston Berger
 59000 LILLE

Tél : 03 20 52 59 91

Fax : 03 20 88 25 60

Catégorie masculin / féminin

LIEU DE LA RENCONTRE DATE

DIVISON POULE

EQUIPE VISITEE EQUIPE VISITEUSE

RESPONSABLE RESPONSABLE

ACADEMIE ACADEMIE

MATCHES		EQUIPE VISITEE				EQUIPE VISITEUSE					
TYPE	N°	NOM ET PRENOM	CLT.	N° Lic. FF Sport U	N° Lic. FFT	V. ou D.	Score	NOM ET PRENOM	CLT.	N° Lic. FF Sport U	N° Lic. FFT
simples	1										
	2										
double											

RESULTAT :

EQUIPE GAGNANTE :

EQUIPE PERDANTE :

SCORE :

SIGNATURES :

Le capitaine de l'équipe visitée

Le capitaine de l'équipe visiteuse

Le juge arbitre :

Nom et prénom :

Signature :

Le résultat du match doit être téléphoné par l'équipe vainqueur à la FF Sport U le soir même de la rencontre. Toute réclamation doit être portée au dos de la feuille.

Rappel de la règle 3.4 du règlement intérieur de la FF Sport U

Règle 3.4 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu' après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs :

- de sa licence valide, ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par le CR Sport U accompagnée d'une pièce d'identité officielle (carte d'étudiant, carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour)
- à défaut : d'une pièce d'identité officielle (cf. ci-dessous) ou d'une attestation de perte délivrée par la gendarmerie ou le commissariat de police et à condition que sa qualité de licencié FF Sport U ait pu être vérifiée avant le début de la compétition.

A défaut de vérification de ces informations, y compris l'aptitude médicale (loi du 19 mars 1999, décret d'application 2000), l'étudiant ne sera pas autorisé à participer aux épreuves.

Si vous n'êtes pas en règle, ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité et vous vous exposeriez à des sanctions individuelles graves.

RECLAMATIONS – OBSERVATIONS (ou ACCIDENTS)

Pour être prises en considération, toutes réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match avec un rapport de l'arbitre et être confirmées par fax sous 24h.

**Signature du capitaine
de l'équipe plaignante**

Signature du Juge Arbitre

**Signature du capitaine
de l'équipe adverse**